

jardin d'enfants le Manège

Fix : 0522273260
Portable : 0602355217

Email : lemanege.casa@gmail.com
Site : <http://www.lemanegegarderie.com>
Facebook : [@gmail.com](https://www.facebook.com/garderielemanege)

FRAIS ANNUELS : Inscription /Assurance/Fournitures (non remboursables)

Petite section / Moyenne section /Grande section ...**3.500.00** DHS+TRIMESTRE (journée continue)
Pré-maternelle **2.500.00** DHS+TRIMESTRE
Permanence assurée de 16h00 à 18h00..... **400.00** DHS PAR MOIS

FRAIS DE SCOLARITE :

	Maternelle JOURNEE <i>2500 par mois</i>	Pré-maternelle		
		1/2 JOURNEE JOURNEE <i>2000 par mois</i>	1/2 JOURNEE Matin <i>1600 par mois</i>	1/2 JOURNEE Après-midi <i>1400 par mois</i>
1er Trimestre Septembre-octobre-novembre-décembre	10 000.00	8000.00	6400.00	5600.00
2ème Trimestre à payer le mois de Décembre <i>janvier-février-mars</i>	7500.00	6000.00	4800.00	4200.00
3ème Trimestre à payer le mois de Mars avril-mai-juin	7500.00	6000.00	4800.00	4200.00

Pièces a fournir :

- 3 photos
- un extrait d'acte de naissance ou photocopie du livret de famille.
- un certificat de vaccination signé par le médecin ou la photocopie du carnet de santé visé par le médecin.
- photocopie CIN des parents

Horaires :

Continue : 08h00 à 16h00 Permanence assurée de 07h 45 à 8h15 et de 16h00 à 16h30
Matin : 08h00 à 12h00 Permanence assurée de 07h 45 à 8h15 et de 12h00 à 12h30
Après-midi : 13h00 à 16h00 Permanence assurée de 16h00 à 16h30

Congés hebdomadaires : mercredi après-midi
Samedi toute la journée

- les frais annuels d'inscription et le trimestre sont payables à l'inscription.
- les frais de scolarité sont à régler avant un mois de chaque trimestre.
- même si votre enfant a été absent durant plusieurs semaines ou un mois, vous restez redevable des frais de scolarité des jours d'absence.